

Bulletin de la SQEP

Société québécoise d'évaluation de programmes

Vol.2 no1

Janvier 1989

Message du président

L'année 1988 aura été pour la SQEP, une année de consolidation et de rapprochement avec la Société canadienne d'évaluation. Lancée en 1987 par une poignée d'évaluatrices et d'évaluateurs, le Conseil d'administration qui a pris la relève du Conseil provisoire a commencé par effectuer un sondage auprès de ses membres. La réponse à ce sondage nous a amené à retenir deux objectifs pour l'année qui se termine soit:

- Les services aux membres
- La consolidation.

Les services aux membres

Au niveau des services aux membres, l'énergie des membres du "CA" a été principalement centrée sur la préparation du Congrès 1988 de la Société canadienne d'évaluation. Ce congrès a été fort apprécié de quelques cinq cents (500) personnes qui y ont participé. A ce titre, j'aimerais remercier en votre nom les personnes qui ont mis une grande partie de leur temps à le préparer soit monsieur André Laurion, premier Président de la SQEP et Président du Congrès 1988, mesdames Francine Rancourt, Nathalie Kishchuck, Lyne Raymond et monsieur Nelson Potvin ainsi que monsieur Ken Cabatoff du Conseil d'administration de la SQEP.

En plus du Congrès 1988, la SQEP a organisé les activités suivantes:

- Une activité rencontre pour les membres tenue en mars à Québec;
- Un 5 à 7 tenu à Québec et un autre à Montréal en octobre;
- Un atelier de formation donné à Montréal et à Québec, dont le thème "Rapprocher évaluation et gestion" a été traité par monsieur Benoît Gauthier, directeur de l'évaluation de programmes au ministère fédéral des Communications;
- Un atelier de formation donné à Montréal par monsieur Vincent Lemieux sur le thème "Évaluation et politique".
- Nous avons également fait engager, par l'intermédiaire de monsieur Ken Cabatoff, un in-

ventaire des cours touchant de près ou de loin à l'évaluation de programmes;
- Le "CA" s'est réuni à neuf (9) reprises.

La consolidation de gestion de Société

Le Conseil d'administration a eu à se pencher sur le mode d'organisation de la Société en 1988. Les relations entre la Société canadienne d'évaluation et la SQEP en terme de gestion et d'identité ont été à l'origine d'un certain nombre de problèmes que nous avons souhaité régler pour le mieux-être des membres du prochain "CA" et pour assurer un meilleur cadre aux activités préparées pour les membres.

La situation actuelle amène les problèmes suivants:

- Double gestion et double image
- Problème de bureaucratie entre les deux organismes
- Problème budgétaire à cause des échanges constants d'argent entre les deux entités.

Actuellement, la SQEP regroupe deux cent six (206) membres dont seulement une dizaine sont uniquement membre de la SQEP sans être membres de la SCE. Les membres se répartissent à 45 % à Montréal, 45 % à Québec et 10 % dans les autres régions du Québec.

Dans ce contexte, le "CA" vous proposera, au cours de la présente réunion, d'incorporer la SQEP comme entité légale indépendante et d'adopter un nouveau règlement interne faisant de la SQEP le chapitre québécois de la Société canadienne d'évaluation. Nous vous proposerons que cette union soit à l'essai sur une base d'un an et que la prochaine assemblée générale réévalue cette approche.

L'incorporation comme entité autonome permettra à la SQEP de pouvoir demander des subventions et de faire réaliser des mandats précis nécessitant des déboursés importants conformément à la demande du Conseil d'administration de la Société canadienne d'évaluation.

Par ailleurs, l'affiliation à la Société canadienne permettra aux évaluatrices et évaluateurs du

Québec d'avoir accès aux services de la SCE tout en atténuant le problème de dédoublement de structures.

Nous reviendrons ultérieurement au cours de l'assemblée sur ces points.

La SQEP et l'évaluation de programme en 1989

La SQEP s'est résolument orientée en 1988 à mieux structurer son cadre organisationnel. Il est à espérer que le cadre proposé aide à améliorer le réseau d'échanges entre les membres et à amener plus de personnes membres à pouvoir contribuer à la mise sur pied d'activités spécifiques. Le mode d'organisation en 1988 a amené les membres du "CA" à un certain essoufflement sur des points qui ont pris beaucoup de leur temps sans qu'il en ait résulté des retombées visibles et immédiates pour les membres.

En termes d'évolution de la fonction de gestion "évaluation de programmes" au Québec, deux éléments peuvent résumer la situation au cours de 1988:

1. Expansion des préoccupations de l'évaluation de programmes dans des structures n'ayant pas spécifiquement comme raison d'être l'évaluation de programmes;

2. Certain plafonnement de l'engouement des administrations publiques québécoises vis-à-vis la création d'unités ayant spécifiquement pour mandat de réaliser des évaluations.

Dans un tel contexte, il apparaît que la SQEP a encore plus sa place à prendre comme outil qui peut faciliter plus et mieux les échanges entre personnes intéressées par l'évaluation.

Comme évaluateur ayant fait parti du noyau de base qui a établi la SQEP et comme président sortant, je souhaite donc que chacune et chacun d'entre vous définissiez ensemble comment utiliser encore mieux le moyen que constitue la SQEP pour vous permettre d'échanger et de faire évoluer les connaissances et l'action en matière d'évaluation de programmes.

Merci beaucoup

Jacques Lavigne
Président 1988
Société québécoise d'évaluation de programmes

1988-11-17

Le Conseil d'administration de la SQEP 1988-89

Lors de l'Assemblée générale de la SQEP tenue en novembre dernier, un nouveau comité d'administration a été élu. Il est composé de

- Jean-Marc Bernard (Ministère de la Santé et des Services sociaux)
- Lise Martel-Boissonneault (Ministère de la Sécurité publique)
- Paul Bureau (CRSSS Baie Comeau)
- Jacques Gagnon (Ministère de l'Environnement)
- Nathalie Kirshchuk (DSC Hôpital général de Montréal)
- Richard Lavoie (Centre de psychiatrie communautaire C.H. Douglas)
- Judith Légaré (Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail)
- Nelson Potvin (DSC Hôpital Lakeshore)
- Lyne Raymond (consultante)
- Alain Saucier (Ministère de la Santé et des Services sociaux)
- Roch Turcotte (Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu)

Roch a été élu Président par l'Assemblée. Pour connaître les titulaires des autres postes, il vous faudra chercher dans ce bulletin.

Evaluation et politique

C'était le thème de l'atelier animé par Vincent Lemieux, professeur au département de Sciences politiques de l'université Laval, le 17 novembre 1988 à Montréal.

Lysette Trahan de la Direction de l'évaluation du ministère de la Santé et des services sociaux nous livre ici un compte rendu sous forme de questions-réponses:

Dans un contexte où la décision politique est soumise aux pressions d'acteurs divers et s'inscrit dans une perspective électorale, l'évaluation des programmes peut-elle jouer un rôle significatif dans l'élaboration des politiques?

L'évaluation de programmes est politique de par sa nature parce que:

- les programmes et les politiques sont le produit de décisions politiques;
- l'exercice même de l'évaluation consiste à évaluer des phénomènes politiques qui, dans leur application donnent lieu à des jeux de pouvoir

(les acteurs tentent de s'influencer les uns les autres);

-l'évaluateur agit lui-même comme acteur politique, parmi d'autres qui cherchent à influencer la redéfinition des politiques à partir des résultats observés, il doit négocier avec les participants aux politiques (stakeholders).

Les relations entre les "stakeholders" et les évaluateurs sont plus convergentes que divergentes. Il est souhaitable qu'il en soit ainsi.

Depuis une dizaine d'années, il y a eu des changements dans les relations entre les évaluateurs et les participants aux politiques. Comme le signalait Coleman, des malentendus existaient entre ces deux groupes dus aux facteurs suivants. La formation était souvent différente entre les groupes; la façon de gérer le temps différait; le commanditaire n'était pas toujours à la recherche de la meilleure solution mais de la solution applicable; le commanditaire est intéressé aux variables sur lesquelles il peut agir immédiatement et pas nécessairement sur les variables non contrôlable comme les phénomènes démographiques.

Ces malentendus tenaient au fait que les études évaluatives se faisaient très souvent à l'extérieur de l'organisation.

Selon Palumbo toutefois, on constate que la façon de concevoir l'évaluation est très différente. Goula et Lincoln parlent d'une 4e génération d'évaluateurs. Cette génération se caractérise par les traits suivants.

1-Une prise de conscience de la relativité des valeurs. L'époque de la recherche de la solution la meilleure est révolue.

2- Il n'y a pas qu'un utilisateur mais plusieurs. Même si un sous-ministre commande une évaluation, il est l'un des utilisateurs, mais il y en a d'autres: le ministre, les députés, les clientèles, les groupes d'intérêt.

3-L'objectivité n'est plus exigée de l'évaluateur mais l'honnêteté. A cause de la pluralité des valeurs, des acteurs, on ne peut plus parler d'objectivité.

4-Il y a une différence entre le mérite d'un programme et sa valeur, i.e. qu'un programme peut être cohérent, avoir des objectifs clairs qui soient atteints, avoir des règles d'exécution précises mais qui peut être non pertinent lorsqu'on le place dans son contexte. La prise en compte de l'environnement est plus présente.

5- L'évaluation doit être négociée, ceci dans toutes ses étapes, de l'appel d'offre à la prépara-

tion du devis et même jusqu'aux solutions proposées avec les acteurs impliqués.

Aux questions précises posées à M. Lemieux dans le contexte de cette session, voici ses réponses:

L'évaluation peut-elle orienter la décision, compte tenu des acteurs et des élections qui s'en viennent?

Les évaluateurs sont aussi des acteurs politiques, donc les résultats peuvent influencer la décision, tout dépend des moyens de pouvoir, des habiletés à négocier les résultats de son évaluation. L'évaluateur peut être appelé à se coaliser avec d'autres groupes.

L'évaluation est-elle plus utile aux acteurs politiques qu'à l'administrateur public?

On doit se rendre compte que ces acteurs ont des finalités différentes. L'un pense en terme de réélection mais aussi il pense à sa réputation, sa notoriété, sa crédibilité. L'administrateur public peut avoir un bon sens politique, il cherche à être bien vu mais n'a sans doute pas autant l'obsession de la notoriété. Les populations plus ou moins organisées ont aussi d'autres façons de voir, elles peuvent avoir une vision plus sectorielle.

Doit-on sacrifier la qualité au profit d'une évaluation réalisée dans un délai plus bref?

Arriver dans le temps, ça se négocie. Si non et si on estime les délais trop courts, invoquer l'honnêteté. Produire un travail même partiel mais indiquer les restrictions imposées par le commanditaire.

Faut-il apprendre le langage des acteurs?

Oui il faut apprendre à comprendre leurs façons de penser, leurs valeurs, leurs finalités. Oui il est bien d'entretenir des contacts avec les problèmes que ça peut poser. Il faut à la fois éviter une trop grande distance et trop de familiarités qui peuvent compromettre le travail de l'évaluateur.

Les évaluateurs regroupés peuvent-ils devenir un groupe d'intérêts, de pression?

Peut-être mais il y a des risques. Selon Prost, auteur de "Groupes d'intérêt au Canada", les groupes de pression ont deux façons de procéder par rapport aux politiques publiques: ils peuvent être "accès-orienté", c'est-à-dire qu'ils procèdent par des contacts privés avec les décideurs et "media orienté". Dans ce cas les

manifestations et l'utilisation des médias sont les moyens utilisés pour exercer les pressions voulues.

Si la SQEP pense à se former en groupe d'intérêts, il serait peut-être préférable de commencer par la façon "accès-orienté", quitte à utiliser, à l'occasion, les médias.

Pour terminer, M. Lemieux a été appelé à donner sa vision de l'évaluation au Québec. Selon lui, et il admet ne pas être un expert en évaluation même s'il lui est arrivé à quelques reprises de produire des travaux d'évaluation ou d'être en contact étroit avec des évaluateurs, en particulier venant du MSSS, il n'y a pas eu beaucoup de développement depuis une dizaine d'années; ce ne serait pas un secteur en pleine expansion. Au début des années '80, on pensait qu'on allait donner beaucoup d'importance à l'évaluation. Il y a eu beaucoup de déclarations d'intentions, mais la moisson ne semble pas conforme aux attentes.

Références

Vincent Lemieux: Les politiques et l'exercice du pouvoir.

Denis Palumbo: The politics of program evaluation (Sage).

SQEP ou (SQEP)

Bientôt, la Société québécoise d'évaluation de programmes sera incorporée et se nommera dorénavant...Société québécoise d'évaluation de programmes (SQEP). Vous apprécierez sûrement la nuance.

Les inscriptions et les renouvellements

En s'incorporant et suivant la volonté de l'Assemblée générale, la société québécoise d'évaluation de programmes (SQEP) deviendra officiellement un chapitre de la Société canadienne d'évaluation (SCE). Il n'existera plus de cotisation distincte pour les membres voulant faire partie de la SQEP. C'est pourquoi, pour les inscriptions et les renouvellements, il faudra remplir la demande d'adhésion de la Société canadienne d'évaluation, qui fera parvenir vos coordonnées à la SQEP.

Si vous le désirez et afin que vous profitiez d'un service continu, il serait préférable de faire par-

venir à la SQEP tout changement d'adresse, même si vous en avisez la SCE.

Les sondages

Rassurez-vous, nous ne voulons pas connaître vos intentions de vote pour les prochaines élections. Afin de mieux connaître ses membres de la SQEP et leurs besoins, Lise Martel-Boissonneault, Paul Bureau et Judith Légaré élaborent un questionnaire qui devrait vous être acheminé bientôt.

L'analyse de programme

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement du Québec prépare une directive aux différents ministères et organismes gouvernementaux portant sur l'analyse de programmes. Cette directive aurait comme conséquence de reléguer l'évaluation de programmes à une activité d'exception qui ne devrait avoir lieu que lorsque les rapports de suivi de gestion et de vérification interne laissent transparaître des difficultés significatives. Un comité a été mis sur pied pour étudier cette directive et réagir s'il y a lieu.

Quelques publications du MSSS

Le MSSS c'est le Ministère de la Santé et des Services sociaux. A la Direction de l'évaluation, plusieurs documents ont été produits durant ces derniers mois. J'aimerais ici vous souligner trois textes provenant du Service de l'évaluation Réadaptation et Services de longue durée.

L'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle: bilan du processus vécu dans cinq centres d'accueil québécois de réadaptation (février 1988). Bolduc Mario, Chamberland Claire, Lavole Lyne.

Cette recherche évaluative, de nature qualitative cherche à documenter les principaux éléments aidants et contraignants dans un processus de réinsertion et d'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle. Cinq centres de réadaptation oeuvrant dans ce domaine depuis quelques années ont participé aux cueillettes d'information: entrevue semi-structurée, technique du groupe nominal et entrevue de groupe structurée.

Un bon nombre d'actions concrètes dont la réalisation pourrait faciliter le processus de transformation des institutions et d'intégration sociale des personnes ressortent de cette étude. Plusieurs de ces actions pourraient également aider l'intégration d'autres clientèles dont l'autonomie est restreinte en raison d'autres types de déficience: psychique, motrice, sensorielle, organique.

Claire Chamberland

Le système de monitoring à la Direction de l'évaluation (septembre 1988) Alain Saucier.

A la direction de l'évaluation du MSSS (ça veut dire quoi déjà?), on définit l'évaluation qu'on y pratique en fonction de deux activités complémentaires: le monitoring et la recherche évaluative. Toutefois, on s'est vite aperçu qu'à l'intérieur même de la direction, il existait une certaine confusion entourant le vocable monitoring. Ce texte explicite ce que l'on entend par monitoring à la Direction de l'évaluation du MSSS.

Systèmes d'information vs Systèmes informatiques (septembre 1988) Alain Saucier (Eh ouïl encore lui)

En traitant du monitoring l'auteur s'est aperçu qu'il existait une grande confusion à son Ministère concernant les systèmes d'information. C'est pourquoi, il a cru bon dans sa grande sagesse d'écrire un texte qui traite spécifiquement de la question.

Alain Saucier (le même)

Il ne faudrait pas croire que ce sont là les seules publications de la Direction de l'évaluation (DE pour les Intimes) pouvant vous intéresser. En me limitant à ceux-là, j'ai comme objectif d'inciter mes collègues à me faire parvenir des résumés (courts s.v.p) de leurs ouvrages. Cependant, je ne voudrais pas frustrer le lecteur ou la lectrice (sans rapport avec le film) du Bulletin qui voudrait

connaître l'ensemble des titres des publications de la DE. Les personnes curieuses ou impatientes peuvent communiquer avec Céline Drouin au (418) 643-2260.

J'espère également que cette rubrique vous donnera le goût de nous faire connaître ce qui s'écrit chez vous.

Alain Sracuel (trouvez l'auteur)

Mot du responsable

Beaucoup de membres sont venus grossir nos rangs cette année. Pour plusieurs d'entre vous, il s'agit du premier numéro du Bulletin de la SQEP qui vous ait été donné de lire. C'est pourquoi j'aimerais en rappeler les objectifs. Le Bulletin s'adresse à tous les membres de la SQEP et vise principalement l'échange d'information sous toutes ses formes. Plus précisément le Bulletin favorise l'échange entre les membres (en toute liberté), transmet l'information sur les différentes activités de la Société et de ses membres. Il constitue ainsi un moyen privilégié de contact entre le conseil d'administration et les membres entre les Assemblées générales.

Le contenu et la forme peuvent changer selon la participation et les suggestions des lecteurs. Le bulletin peut être littéralement métamorphosé, il n'en tient qu'à vous. C'est l'avantage d'avoir un minimum d'intermédiaire dans la conception et l'édition d'un tel medium d'information.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier madame Guillemme Pérodeau du Centre de recherche de l'hôpital Douglas pour sa collaboration au numéro précédent. Son nom n'avait pas été mentionné à la fin de l'article sur l'évaluation du congrès annuel de la Société canadienne d'évaluation.

La société a pour but de regrouper les personnes intéressées par l'évaluation de programmes au Québec en vue de faire progresser cette fonction de gestion.

Les objectifs:

Permettre aux personnes intéressées par l'évaluation de programmes d'échanger entre elles;
Contribuer au développement de l'évaluation de programmes notamment en encourageant la recherche et le développement en évaluation de programmes;
Constituer un centre de référence, d'action, d'information et de formation pour les intervenants en évaluation de programmes au Québec;
Prendre position sur des questions touchant l'évaluation des programmes.

Le bulletin

Le Bulletin de la SQEP est publié par la Société québécoise d'évaluation de programmes et est distribué gratuitement à tous les membres de la SQEP. Les articles publiés ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'Éditeur ni celle de la Société québécoise d'évaluation de programmes.

Vous pouvez faire parvenir vos articles et commentaires à:

Alain Saucier
Ministère de la Santé et des Services Sociaux
Direction de l'évaluation
1075 Chemin Ste-Foy, 3^{ème} étage
Québec Qc
G1S 2M1

Correspondances

Pour les autres types de correspondance, vous pouvez écrire à:

Société québécoise d'évaluation de programmes
C.P.8702
Ste-Foy Qc
G1V 4N6

Le bureau

Les membres du bureau de la société sont pour l'exercice 1988-89:

- Président: Roch Turcotte (418) 646-2292 (Québec)
- Vice-présidente: Nathalie Kishchuk (514) 932-3055 (Montréal)
- Secrétaire: Jacques Gagnon (418) 643-8233 (Québec)
- Secrétaire-adjointe: Lise Martel-Boissonneault (418) 646-1890 (Ste-Foy)
- Trésorier: Alain Saucier (418) 646-3576 (Québec)

Le 9 janvier 1989

Vol.2 no 1